

Le Label du Patrimoine européen

Présentation / Grands Principes

- Définition
- Sites labellisables



Le Label européen du patrimoine – Copenhague EHHF 2008



Historique

- Juillet 2006 - Rencontres de Paris
- Octobre 2006 - Athènes
- Janvier 2007 - Madrid
- Mars 2007 - Lancement des labellisations



Le Label européen du patrimoine – Copenhague EHHF 2008



Fonctionnement

- Une sélection nationale
- Choix par les ministres européens chargés du patrimoine
- Avis consultatif d'un comité scientifique d'experts européens
- Gestion assurée par un secrétariat (2008 - Espagne)



Le Label européen du patrimoine – Copenhague EHHF 2008



Critères de sélection

- Valeur emblématique pour l'identité de l'Europe :
 - Monuments ou sites, matériels ou immatériels, essentiels à la compréhension de l'histoire et de la culture européenne
 - Dimension européenne et transnationale des sites
Constitution d'un réseau européen des sites labellisés
 - Histoire du site ou du bien
- Programme de gestion du site



Le Label européen du patrimoine – Copenhague EHHF 2008



Sites labellisés

- Liste d'honneur créée en 2007
- 20 pays présents
- 57 sites déjà inscrits en mai 2008



Le Label européen du patrimoine – Copenhague EHHF 2008



Prochaines étapes

- Processus de labellisation en cours
- Conseil informel des Ministres (20- 21 Juillet 2008)
- Réunion préparatoire (Madrid – septembre 2008)
- Constitution du réseau des sites labellisés (Avignon 4- 5 Décembre 2008)



Le Label européen du patrimoine – Copenhague EHHF 2008

